



Fern et le Réseau Africain pour les Droits des Communautés ont le plaisir de vous inviter à un atelier stratégique des organisations de la société civile œuvrant pour la bonne gouvernance des ressources naturelles dans le Bassin du Congo

19^e réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Date : 5 juillet 2022 • 13h00-14h30

Lieu : Tente 2, Radisson Blu Okoumé Palace Hotel à Libreville, Gabon

Les pays du bassin du Congo considèrent l'Union européenne (UE) comme un partenaire important pour la gestion durable de leurs ressources forestières.

L'UE est par exemple l'un des principaux bailleurs de cet important écosystème et certainement le premier partenaire de la gouvernance forestière à travers les Accords de Partenariat Volontaire (APV) du plan d'action FLEGT (pour Forest Law Enforcement, Governance and Trade en anglais, ou « Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) et d'autres initiatives en lien avec le climat et la biodiversité.

Dans le cadre de ses efforts en lien avec son "European Green Deal" (Pacte vert pour l'Europe), l'UE prévoit de rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050 et de devenir un leader mondial dans la lutte contre le changement climatique. A cet effet, l'UE a élaboré de nouvelles politiques et mesures réglementaires

nationales et internationales concernant le climat et la biodiversité. Il s'agit notamment d'un nouveau règlement sur les produits exempts de déforestation et de programmes de coopération tels que NaturAfrica et les partenariats forestiers.

Ces politiques auront un impact important sur les pays du bassin du Congo et elles doivent être menées en concertation avec la société civile afin que les voix des groupes les plus vulnérables soient entendues.

Fern en collaboration avec des membres de l'African Community Rights Network ou Réseau Africain pour les Droits des Communautés (ACRN)¹ organiseront un atelier de réflexion sur le thème **Renforcement de la contribution de la société civile à la bonne gouvernance des ressources naturelles et des terres dans le bassin du Congo**, le 5 juillet 2022 de 13h00 à 14h30, à Libreville en République du Gabon dans le cadre de la 19^e réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

¹ Créé en 2009, l'ACRN regroupe à ce jour 34 organisations réparties en Afrique centrale, de l'Ouest et de l'Est. En Afrique centrale, les organisations membres de l'ACRN sont aux avant-gardes des processus FLEGT et REDD+ au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine (RCA), en République du Congo et en République démocratique du Congo (RDC). L'ACRN œuvre pour la sécurisation et le respect des droits des communautés locales et populations autochtones ainsi que de leurs moyens de subsistance et la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en général, et des ressources forestières en particulier. L'ACRN est lié au CRN (Community Rights Network), un réseau international informel de plateformes et organisations de la société civile impliquées dans les processus des Accords de Partenariat Volontaire (APV) et de l'initiative de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+). Fern a facilité l'organisation de réunions du CRN et des actions conjointes depuis 2008.

Objectifs

1. Echanger sur le positionnement stratégique des organisations et réseaux de la société civile du Bassin du Congo face aux nouvelles orientations politiques de l'Union européenne relatives aux forêts.
2. Convenir de messages clés sur la gouvernance climat/forêt/terres forestières dans la sous-région destinés à l'Union européenne et autres parties prenantes clés.

Ordre du jour

13h00-13h30

Introduction

- » **Maixent Agnimbat**, Coordonnateur du Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH), membre du Réseau Africain pour les Droits des Communautés (ACRN) : Mots de bienvenue
- » **Marie-Ange Kalenga**, Conseillère en politiques forestières, gouvernance et développement, Fern : Présentation sur le Pacte vert et les nouvelles orientations de l'UE sur les forêts
- » **Justine Guiny**, Représentante au bureau de l'UE, Traffic : L'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI), quel financement et quelles priorités pour la biodiversité et les forêts en particulier ?

13h30-14h00

Présentations

- » *Les populations autochtones, un acteur clé de la préservation des forêts du bassin du Congo*, **Joseph Itongwa**, Coordonnateur, Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique centrale (Repaleac)
- » *Intégrer des politiques de genre dans la protection et la restauration des forêts pour renforcer le rôle des femmes*, **Monique Yigbedek**, Coordonnatrice, Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD)
- » *Quel partenariat avec les ONG européennes et internationales pour des politiques de coopération sur les forêts et les terres plus inclusives et sociales ?*, **Frank Tchibinda**, Directeur Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) et Barthélémy Boika, Cercle pour la Défense de l'Environnement (CEDEN)

14h00-14h30

Echanges

5 juillet 2022
de 13h00 à 14h30

Libreville,
République du Gabon

Cette activité bénéficie d'un soutien du bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) du gouvernement britannique. Les informations et opinions présentées dans ce document ne reflètent pas nécessairement la position officielle de cette institution.

